PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N°329-2026 INTITULÉ :

« Règlement numéro 329-2026 abrogeant le règlement n° 304-2022 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) »

1. **Lors d'une séance tenue le 6 octobre 2026**, le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le projet de règlement nommé ci-dessus.
2. Le projet de règlement vise à abroger le règlement sur les PAE qui avait pour effet d'assujettir le développement de la zone U-8 à la réalisation d'un plan d'aménagement d'ensemble.

   La carte de la zone U-8 peut être consulter au bureau municipal.
3. Le projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. **Une assemblée publique de consultation sera tenue le 26 octobre 2026, à 18 h30** au 2081, chemin Way's Mill, Barnston-Ouest.

   Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site internet au www.barnston-ouest.ca sous l'onglet municipalité dans la section avis public ou au bureau de la Municipalité, situé au 2080, chemin Way's Mill, Barnston-Ouest, aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À BARNSTON-OUEST, CE 7 OCTOBRE 2026.

SONIA TREMBLAY
DIRECTRICE-GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE